

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 5 février 2020

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.501

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 16 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

- La liste des bonis monétaires ou autres incitatifs financiers auxquels ont droit les médecins et spécialiste de la santé au QC pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020 à ce jour, le 16 janvier. Exemple bonis pour aucun retard, bonis pour robe de chambre etc... SVP indiquer la liste des bonis et autres incitatifs financiers que touches les médecins, spécialistes ainsi que les montants par année versés pour chacun de ces bonis/incitatifs financiers pour ces médecins et spécialistes de la santé.». Sinon je veux copie des ententes pour chacun de ces bonis ou entente me permettant de voir les montants touchés pour porter robe de chambre, pour ne pas arriver en retard à des rendez-vous bref à tous les autres types d'ententes de bonis/primes. » (*sic*)

... 2

Selon les informations que nous avons obtenues, les données sont disponibles sur le site de diffusion de l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse :

https://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/acces_info/demandes-acces/2019-2020/2019-2020-465-Decision.pdf

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé
Pierre Lafleur

p. j.

N/Réf. : 20-CP-00017-15